



# CENTRE DE MEDIATION ET D'ARBITRAGE DE NIAMEY



## MAÎTRISER LE PROCESSUS ET LES OUTILS DE LA MÉDIATION POUR PARFAIRE SA MISSION DE MÉDIATEUR

Niamey du 30/09/2019 au 4/10/2019

MAISON  
DE LA  
COMMUNICATION

## 1 / AVANT-PROPOS

La MAISON DE LA COMMUNICATION est un Centre de médiation et un Centre de formation, implanté à La Rochelle en France, né de la recherche et de l'expérience de professionnels confirmés en médiation, formation et conseil.

La MDC facilite, depuis douze ans, la qualité des relations humaines dans les entreprises et les organisations.

Le Centre de médiation de la MAISON DE LA COMMUNICATION est assermenté près les Cours d'appel de Poitiers, Bordeaux et Paris. Il est régulièrement désigné par les organisations, les entreprises et les juridictions pour résoudre à l'amiable des conflits en matière sociale, civile, commerciale et administrative.

La MDC est également responsable pédagogique du Diplôme d'Université en Médiation et Règlement des Conflits de l'Université de La Rochelle.

## 2 / CONTEXTE

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Niger appuyée en cela par les plus hautes autorités du pays, a créé, à l'instar de beaucoup de pays membres de l'OHADA, par décision n° 00014/CCIAN/PDT en date du 05 décembre 2014, une institution autonome et indépendante dénommée le Centre de Médiation et d'Arbitrage de Niamey.

Cette création cadre parfaitement avec le souci constant qui anime les plus hautes autorités du pays de privilégier la sécurisation juridique et judiciaire ainsi que l'assainissement du climat des affaires au Niger.

La mission première du CMAN consiste à accroître l'efficacité du secteur privé nigérien en facilitant le règlement des conflits commerciaux par la promotion des modes alternatifs de règlement des conflits notamment l'arbitrage et la médiation. A travers cette noble mission, le Centre contribuera indéniablement au désengorgement des juridictions étatiques en encourageant les opérateurs économiques et investisseurs étrangers à régler autrement leurs différends, en toute simplicité, avec célérité, à moindre coût, dans la plus grande confidentialité et surtout avec la possibilité de préserver leurs relations d'affaires à travers par exemple le recours à la médiation.

La réussite de ce projet repose essentiellement sur la qualité des médiateurs qui interviendront au sein du CMAN. Il apparaît donc essentiel de permettre à ces professionnels de la résolution de conflits d'être le plus efficace possible dans l'exercice des missions de médiation qui leur seront confiées.

## 3 / OBJECTIF GÉNÉRAL DU PROGRAMME DE FORMATION

Permettre aux médiateurs déjà en activité de bien connaître les principes et les règles qui régissent la médiation et ainsi d'être à même de gérer convenablement les processus de médiation offrant ainsi une justice privée de qualité.

## 4 / OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Permettre aux médiateurs de bien comprendre leur rôle et leur responsabilité dans la conduite d'une médiation.
- Permettre à ceux-ci de maîtriser les différentes étapes du processus de médiation.
- Maîtriser la rédaction de l'accord de médiation.

## 5 / MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

La démarche de l'animation de la formation est basée sur des :

- Apports théoriques et méthodologiques
- Exercices pratiques
- Echanges

**6 / PROGRAMME**

La formation se déroulera sur cinq 5 jours (35 heures) selon le programme suivant :

<b>30/09/19</b>	<b>Jour 1 : L'introduction de la médiation- Le cadre partagé du processus d'ouverture</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'accueil du médiateur</li> <li>- Aisance relationnelle, bienveillance, courtoisie, installation des parties</li> <li>- Présentation générale du processus de la médiation et de ses objectifs</li> <li>- Principes fondamentaux de la médiation (indépendance, impartialité, neutralité, confidentialité)</li> <li>- Règles (écoute, respect mutuel dans les échanges, non interruption de la parole)</li> <li>- Evocation des pouvoirs de transiger</li> <li>- Présentation des apartés possibles</li> <li>- Le timing</li> <li>- Validation des règles (cadre).</li> </ul>
<b>01/10/19</b>	<b>Jour 2 : Ecoute et détermination des problèmes à régler</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La gestion des dialogues -l'écoute équilibrée</li> <li>- La gestion des émotions (médiateur et médiés)</li> <li>- L'écoute active (reformulation et questionnement)</li> <li>- Identification des problèmes</li> <li>- Accord sur les termes et sur l'importance des problèmes, le périmètre du litige à traiter</li> <li>- Agenda de la médiation</li> <li>- Utilisation du tableau.</li> </ul>
<b>02/10/19</b>	<b>Jour 3 : Besoins et intérêt en jeux/reconnaissance réciproque</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Besoins (personnels, juridiques, financiers, relationnels)</li> <li>- Identification des points de blocages et leurs traitements</li> <li>- Favoriser la compréhension de chaque partie des besoins de l'autre.</li> <li>- Le bon usage des apartés : choix du moment, procédé et gestion du retour en plénière.</li> </ul>
<b>03/10/19</b>	<b>Jour 4 : La recherche de l'accord</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le médiateur facilitateur</li> <li>- La position « aviseur »</li> <li>- La créativité</li> <li>- La progression vers l'accord</li> <li>- Le rôle du médiateur, facilitateur de négociation dans les apartés</li> <li>- L'accord</li> <li>- Le rôle des avocats</li> <li>- Rédaction de l'accord</li> <li>- Exécution et suivi de l'accord</li> <li>- Conclusion de la médiation</li> <li>- La responsabilité du médiateur au cours de sa mission.</li> </ul>
<b>04/10/19</b>	<b>Jour 5 : Pratique de la médiation</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en situation pratique avec alternances de jeux de rôles, détermination des axes de progrès</li> <li>- Médiations jouées par les apprenants, filmées par les formateurs et débriefées</li> <li>- Présentation par les médiateurs-formateurs de leur propre style d'intervention dans les situations difficiles</li> </ul>

7 / FORMATEURS

MAISON  
DE LA  
COMMUNICATION



CENTRE DE MEDIATION

**Langis GALLANT**

**Médiateur assermenté près les Cours d'appel  
de Paris, Poitiers et Bordeaux**

**Formateur en communication**

-

Âge : 63

Adresse professionnelle en tant que médiateur associé :

MAISON DE LA COMMUNICATION

3 rue Alfred Kastler

17 000 LA ROCHELLE

Téléphone fixe : 05 17 81 04 18

Portable : 06 89 19 49 12

Courriel : l.gallant@maisondelacomunication.fr



Membre de l'ANM – Association Nationale des Médiateurs

Membre d'AROME Médiation – Association Région Ouest de Médiation

**MES COMPÉTENCES DE MÉDIATEUR**

**Médiation civile et commerciale :** Conflits entre entreprise, client et fournisseur, particulier et commerçant, entre associés, relations entre concurrents.

**Médiation organisationnelle :** Prévention et résolution amiable des conflits au sein des organisations, intervention en situation de crise, identification des signaux d'alerte et du risque psycho-social. Régulation par la médiation de la vie d'un service, d'une équipe.

**Médiation judiciaire :** Voisinage, familial, social (travail) avec une spécialisation sur la communication entre les parties.

MAISON  
DE LA  
COMMUNICATION

3 rue Alfred Kastler  
17000 La Rochelle  
tel. +33 (0) 5 17 81 04 18  
info@maisondelacomunication.fr  
www.maisondelacomunication.fr

SARL au capital de 75 000 €  
RCS LA ROCHELLE  
SIRET 484 578 478 00020

## MES COMPÉTENCES DE FORMATEUR

- 2006-2019 Formateur en communication et résolution de conflits auprès d'entreprises.
- 2006-2019 Chargé de cours sur les fondamentaux de la communication en médiation à la Faculté de Droit de l'Université de La Rochelle, membre du jury d'examen.
- 2004-2012 Chargé de cours sur la médiation au sein des organisations, Master 2 Médiation Modèle de Développement, Département de Philosophie, Université de Poitiers.

## FORMATIONS ET DIPLÔMES

- 2002 : Diplôme de troisième cycle universitaire DESS Médiations dans les Organisations - Université de Poitiers
- 2000 : Certification à la capacité d'enseignant des méthodes Gordon en communication - GORDON TRAINING INTERNATIONAL
- 1977 : Diplôme de Fin d'Études Collégiales en Travail Social - Algonquin College, Ottawa, Canada

## AUTRES INFORMATIONS

- Création de la plateforme de formation en ligne « Médiation Afrique » avec l'ITC, Nations Unies
- Responsable du suivi pédagogique en ligne des 81 apprenants inscrits sur la formation « Médiation Afrique ITC »
- 2015 – 2018 : Formateur et expert examinateur à la Médiation civile et commerciale auprès des Centres d'Arbitrage et de Médiation du Niger, Bénin, Burkina Faso, pour l'ITC, Nations Unies

NOMBRE DE MEDIATIONS REALISEES CES 3 DERNIÈRES ANNÉES : 35

CENTRE DE MEDIATION – Maison de la Communication

MAISON  
DE LA  
COMMUNICATION



CENTRE DE MEDIATION

**Cédric GARRIGUES**  
Médiateur assermenté près les Cours d'Appel de Paris  
Bordeaux et de Poitiers

-

Âge : 52

Adresse professionnelle en tant que médiateur partenaire :

MAISON DE LA COMMUNICATION

3 rue Alfred Kastler

17 000 LA ROCHELLE

Portable 1 : 07 68 62 99 29

Portable 2 : 06 07 77 99 78

Courriel : capmediation.larochelle@gmail.com



Exercice libéral : CAP MEDIATION LA ROCHELLE

Membre de l'ANM – Association Nationale des Médiateurs

## MES COMPÉTENCES DE MÉDIATEUR

**En matière Commerciale - Civile - Sociale et Administrative :**

**Plus particulièrement : Tous les conflits dans les entreprises, entre les sociétés, les associés, les salariés, les voisins, les successions, les ventes immobilières, les SCI et les cautionnements ainsi que les différends entre les administrés et l'administration.**

**25 ans d'expérience : 3 300 mandats judiciaires.**

## MES COMPÉTENCES DE FORMATEUR

**PRINCIPALES FORMATIONS DISPENSÉES :**

**Formateur et Examinateur** du D.U. de Médiation et gestion des conflits délivré par la Faculté de Droit de La Rochelle (Nombreuses interventions : Processus de médiation, Ethique et Déontologie, Rôle de l'avocat, Training préparatoire à l'examen final et membre du jury d'examen).

**Formateur** auprès des jeunes avocats du barreau de La Rochelle-Rochefort (Sensibilisation à la médiation : théorie et pratique).

MAISON  
DE LA  
COMMUNICATION

3 rue Alfred Kastler  
17000 La Rochelle  
tel. +33 (0) 5 17 81 04 18  
info@maisondelacomunication.fr  
www.maisondelacomunication.fr

SARL au capital de 75 000 €  
RCS LA ROCHELLE  
SIRET 484 570 478 00020

**Enseignant** à la faculté de Droit de La Rochelle (Responsable du cours magistral et des travaux dirigés du droit des contrats et de la responsabilité).

### PRINCIPALES PUBLICATIONS RECENTES :

Rédaction d'un guide des recommandations en qualité de **Président du comité de déontologie d'AROME Médiation** (Association Région Ouest de Médiation)

**Mémoire universitaire** sur la médiation, la prévention et les procédures collectives.

## FORMATIONS ET DIPLÔMES

### FORMATION GENERALE :

**Diplôme de médiateur et gestion des conflits** délivré par l'Université de La Rochelle, mention bien (major de la promotion).

**Diplômé du Conservatoire des Arts et Métiers** (comptabilité générale et de gestion financière).

**Maîtrise de Droit Privé** à la faculté de TOURS avec mention.

### FORMATION CONTINUE A LA MEDIATION :

**Formations** pour améliorer ses techniques de négociations et sur les avocats en médiation et les perspectives de développement (Thierry GARBY et Stephen BENSIMON).

**Formations** sur les personnalités difficiles et sur les modes alternatifs de règlement des litiges en droit administratif.

## PRINCIPALES EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

**2016 à ce jour :** **Médiateur** (sur le ressort des Cours d'Appel de Paris, Bordeaux et Poitiers).

**1996 à ce jour :** **Principal Clerc-Collaborateur** de la SCP RAYMOND à La Rochelle, Mandataires judiciaires au redressement et à la liquidation des entreprises, responsable des procédures amiables (conciliations).

CENTRE DE MEDIATION – Maison de la Communication

## 8 / INSCRIPTION

Veuillez télécharger la fiche d'inscription via le lien suivant : <https://bit.ly/2kG5TqG>

### • TARIF

Les frais de participation s'élèvent à **350 000 (trois cents cinquante mille) francs CFA**. Ils couvrent les frais d'inscription, les frais pédagogiques et les pauses café et déjeuner prévues.

Une **remise de 15%** est consentie aux structures qui inscrivent **trois (3) stagiaires** et **20%** pour celles qui en inscrivent **au moins cinq (5)**.

Les frais de déplacement, de repas et d'hébergement restent à la charge du participant. Toutefois, les organisateurs se feront l'effort de faciliter l'accueil et l'hébergement des participants.

### • REGLEMENT

Les frais de formation doivent être réglés au plus tard une (1) semaine avant le début de la formation par dépôt ou virement bancaire

Nom de la banque : BSIC NIGER

Code banque : NE 110

Intitulé du Compte : FONCTIONNEMENT CMAN

Numéro du compte : 210 50 500 213 26

### • RENSEIGNEMENTS

Secrétariat Permanent du Centre de Médiation et d'Arbitrage du Niger (CMAN) sis à la Chambre de Commerce et d'Industrie du Niger (CCIN)  
Niamey-Place de la concertation

**Tél :** +227 20 34 00 58

**Emai :** [cman.ccin@gmail.com](mailto:cman.ccin@gmail.com)

**BP :** 11 895 Niamey-Niger